

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'Analyses et de Publicité

FAIT DIVERS

Accusé de meurtre, **P.4**
Sanoussi a recouvré sa
liberté faute de preuve

Lumière

Pourquoi la vérité sur la Dîme dérange-t-elle
tant des églises dénominonnelles?

L'apôtre Nana Mathias
persécuté par les **P.4**
pasteurs du business



Démonstration de la mobilisation les 26, 27 et 28 juin prochains :

La Majorité Silencieuse et **P.3** le CST dans les rues de Lomé



Des militants de la Majorité silencieuse



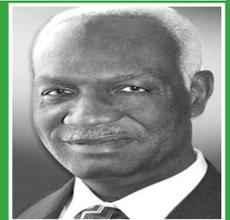
Des manifestants du CST au cours d'une marche (Archives)

Face à l'échec des discussions sur les réformes politiques orchestré par l'opposition :

Le gouvernement décide
d'envoyer le rapport du dialogue
sous forme de projet de loi
à l'Assemblée Nationale **P.3**



Le PM Ahoomey-Zunu



Le PA Dama Dramani

En pleine jouissance de leurs bourses et allocations :

Le MEET appelle les étudiants
à marcher sur la Présidence
de la République **P.4**



Akomabou Kondo et ses collègues du MEET

**Arrivée prochaine du 3ème opérateur
de téléphonie mobile au Togo :**

Les consommateurs bientôt
soulagés des coûts élevés
de la communication ? **P.5**

Echos du Monde Brésil 2014 :

**La malédiction des
champions en titre** **P.8**
L'Espagne battue (0-2) par le Chili, plie bagage
Le Cameroun humilié par la Croatie (0-4)

Résorption du chômage des jeunes via le volontariat :

Le PROVONAT projeté à l'échelle supérieure

Réunis mardi dernier lors de la 12ème séance plénière de la première session ordinaire de l'année 2014, les députés à l'Assemblée Nationale ont voté la loi rectificative portant institution et réglementation du volontariat national au Togo. Par cet acte, le programme de volontariat initié par le Togo, devient une institution, l'Agence Nationale de Volontariat, une structure qui devrait avoir plein pouvoir en vue de rendre pérenne et efficace le volontariat au Togo. Preuve que les plus hautes autorités du pays ont à cœur l'épineux problème du chômage des jeunes.

Après avoir enregistré des succès grâce à l'implication de la jeunesse elle-même, succès d'ailleurs salués par le Système des Nations Unies, le programme de Promotion du Volontariat National au Togo (PROVONAT) avait besoin de prendre d'autres dimensions afin de relever les nombreux défis auxquels il est confronté. Aujourd'hui, c'est chose faite avec l'institutionnalisation de



Le ministre Dogbé (au micro) devant les élus du peuple

ce programme ambitieux qui devient une agence.

Avec ce nouveau dispositif, la gestion du volontariat au Togo sera confiée à un organe autonome, à caractère administratif et avec une autonomie financière, qui assurera la pérennisation du volontariat au Togo. Il va assurer également la durabilité de son financement et permettra de passer à l'échelle en termes de mobilisation de volontaires dont le défi est de 5.000 enrôlements par an.

La nouvelle loi, en réalité un

rectificatif, confie la gestion volontariat national non pas à un programme, comme c'était le cas auparavant, mais plutôt à une Agence qui a déjà fait l'objet d'une étude par la Commission de l'Education et du Développement Socioculturel devant laquelle le ministre du Développement à la Base est passé le 03 juin dernier.

"La création de l'Agence constitue la réponse aux défis auxquels fait face le volontariat national, qui doit à présent adopter une forme juridique en mesure d'assurer ses

ambitions de développement, une plus grande flexibilité, une efficacité améliorée et une gestion concertée", a soutenu Mme Victoire Tomégah-Dogbé, ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes.

Pour Sélom Komi Klassou, premier vice-président de l'Assemblée Nationale, il était normal après quelques années d'activités, que l'on pense à des "adaptations" en vue "d'optimiser les résultats" d'une telle initiative : "Les effets attendus de ce programme sont l'amélioration de l'employabilité des jeunes qui développent ainsi leurs capacités, acquièrent des compétences susceptibles de leur ouvrir les portes d'emplois bien rémunérés et décents. Il est normal qu'après quelques années de mise en œuvre du PROVONAT, des adaptations ou ajustements constitutionnels lui soient apportés en vue d'optimiser ses résultats", a-t-il expliqué.

Le processus de mutation du programme en une agence démarré en 2012 par une étude de faisabilité, a permis de confirmer qu'une

agence, notamment l'Agence nationale de volontariat au Togo (ANVT) serait le dispositif le mieux adapté pour piloter et gérer de façon efficace, efficiente et pérenne les acquis du PROVONAT.

La mise en place de l'ANVT est l'aboutissement des bons résultats enregistrés par le PROVONAT qui, en trois ans, a mobilisé, suivi et accompagné quelques 4.280 volontaires nationaux, répartis sur l'ensemble du territoire national et officiant dans divers secteurs, notamment la santé, le développement, l'agriculture, etc.

Initié et mis en œuvre depuis septembre 2011 par le gouvernement togolais, le PROVONAT avait pour objectif principal de permettre aux diplômés sans emploi d'acquies une première expérience professionnelle en vue de mieux se mettre en valeur sur le marché de l'emploi devenu très exigeant et compétitif. Aujourd'hui, une partie de ces volontaires de premières heures a trouvé un emploi stable grâce à leur engagement et leur disponibilité à servir la nation togolaise.

JPB

Journée Mondiale de Lutte Contre le Travail des Enfants :

Plus de 300.000 enfants togolais dans le travail domestique

"Etendre la protection sociale, éliminer le travail des enfants", c'est le thème choisi par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) cette année pour la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants. Comme de coutume, cette journée a été célébrée le 12 juin dernier par le Bureau International du Travail (BIT) en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale au cours d'une conférence de presse à l'endroit des journalistes dans la salle de conférence du ministère de l'environnement.

En cette journée mondiale de lutte contre le travail des enfants, les organisateurs appellent "à l'action pour introduire, améliorer et étendre la protection sociale, en tant que composante essentielle dans les stratégies de lutte contre le travail des enfants". Ils appellent également "à des systèmes de sécurité

sociale nationaux, adaptés aux besoins des enfants et qui aident à éliminer le travail des enfants" et "à une protection sociale qui atteigne plus particulièrement les groupes d'enfants vulnérables.

Selon Essodina Abalo, le point focal BIT-Togo, "plus de 300.000 enfants togolais sont en situation de travail dans le travail domestique : 168 millions d'enfants sont engagés dans le travail des enfants, 85 millions dans des travaux dangereux ; 1 076 603, soit 56,9% d'enfants de 5 à 17 ans sont engagés dans les pires formes de travail des enfants. Et la plupart de ces enfants sont des filles". Pour lui, les progrès pour éliminer le travail des enfants sont encore trop lents, l'accélération du rythme des progrès requiert des actions visant à répondre aux causes du travail des enfants.

"Ces enfants n'ont pas encore l'âge d'admission à l'emploi, ils n'ont pas encore achevé l'obligation scolaire. C'est l'occasion pour le BIT d'inviter les Etats membres à ratifier



Comme cet enfant, des milliers d'autres travaillent encore.

la Convention 189 du BIT sur le travail décent des travailleuses et travailleurs domestiques, à réviser la législation et à adopter des politiques et programmes qui permettent de faire la promotion de l'éducation pour tous, notamment l'éducation des filles", a-t-il souligné.

La Convention 189 définit le travail domestique comme le "travail effectué au sein ou pour un ou plusieurs ménages". Elle offre une protection spécifique aux travailleurs domestiques. Elle fixe les droits et

principes fondamentaux, et impose aux Etats de prendre une série de mesures en vue de faire du travail décent une réalité pour les travailleurs domestiques.

OIT a énuméré quelques instruments de protection sociale les plus utiles comme : les programmes de transfert en espèces ou en nature, la protection en cas de chômage, la protection des soins de santé, la sécurité du revenu dans la vieillesse, les programmes publics d'emploi, les prestations en cas de maternité et les prestations d'invalidité.

Le rapport mondial sur la protection sociale de l'OIT de 2014-2015 a été rendu public au cours de cette rencontre. Selon ce rapport, "les

politiques de protection sociale sont un élément essentiel pour garantir les droits des enfants (...) et briser le cercle vicieux de la pauvreté et de la vulnérabilité", etc.

Rappelons que plus de 315 millions d'enfants travaillent et 10,5 millions effectuent des tâches domestiques dans des conditions dangereuses, parfois assimilables à l'esclavage, selon des statistiques de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Généralement, ils subissent des violences physiques, psychiques, voire sexuelles, sont écartés de leur famille et du monde extérieur et sont totalement soumis à leurs employeurs.

Face à ce constat, l'OIT demande aux gouvernements du monde entier de "mettre en œuvre des conventions sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et sur les conditions de travail".

Carole AGHEY

La Journée de l'Enfant Africain célébrée en présence des membres du gouvernement

La communauté Africaine dans son entièreté a célébré lundi dernier la Journée de l'enfant africain, une journée dédiée aux enfants africains tous les 16 juin. Le thème retenu pour cette célébration est "une éducation de qualité, gratuite, obligatoire et adaptée pour tous les enfants en Afrique".

Ce thème, retenu par l'Union Africaine, est repris par le Togo avec en toile de fond tout une multitude d'actions dont l'apothéose a eu lieu le lundi 16 juin à Lomé en présence des membres du gouvernement. Le choix de ce thème a donné lieu à l'élaboration d'un rapport national sur l'état des lieux et acquis en matière de l'éduca-

tion. L'Etat résolument engagé à faire de l'éducation de l'enfant l'une de ses priorités depuis la ratification de la convention relative aux droits de l'enfant, ne cesse de multiplier des actions dans ce sens avec l'ensemble des acteurs concernés. L'évènement a été marqué par la projection d'un film documentaire intitulé "Là où j'apprends". Ce film relate les conditions d'études des enfants togolais. Selon la ministre de l'Action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, Mme Dédé Ahoéfa Ekoué, l'atteinte de l'objectif de l'éducation pour tous implique la réalisation d'actions spécifiques visant à accroître l'accent sur l'équité, à améliorer la qualité des programmes, à renfor-

cer les capacités de gestion et de pilotage des systèmes de l'éducation et de protection de l'enfant et à promouvoir des formules alternatives de prise en charge des enfants exclus du système formel d'éducation.

Pour sa part, la représentante de l'UNICEF au Togo, Dr Viviane Van Steirteghem a estimé que "L'objectif ultime de cette journée pour le Togo est de préparer la voie pour une éducation qui prenne en compte tous les besoins des enfants, y compris ceux handicapés et autres enfants vulnérables leur permettant de réaliser leur potentiel maximum, de renforcer leurs capacités et de bénéficier d'autres droits favorisant ainsi leur bien-être". Tant qu'une petite fille

issue d'une famille démunie, vivant en milieu rural n'a pas les mêmes chances d'apprendre que le garçon de la famille urbaine, nous n'aurons pas atteint notre objectif en matière d'éducation", a-t-elle ajouté.

Cette journée vise à attirer l'attention des gouvernements africains sur leur responsabilité en vue de garantir le droit à l'éducation à tous les enfants. Rappelons que la Journée de l'enfant africain a été décrétée en 1990 et est célébrée chaque 16 juin par la communauté internationale en souvenir du massacre perpétré en 1976 sur les enfants de Soweto en Afrique du Sud sous le joug de l'apartheid.

DAO Espoir (Stagiaire)

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récepissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél : 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication
ALIZIYO ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

AGBANDA Pierre
Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.

Imprimerie St Louis
Tirage : 2000 ex.

Face à l'échec des discussions sur les réformes politiques orchestré par l'opposition : Le gouvernement décide d'envoyer le rapport du dialogue sous forme de projet de loi à l'Assemblée Nationale

Après l'échec du dialogue sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles prévues par l'Accord Politique Global (APG), le gouvernement a décidé, lors du conseil des ministres du jeudi 12 mai, l'envoi du rapport de discussions sous forme de projet de loi à l'Assemblée nationale. Les protagonistes au dialogue de Togo Télécom 2 qui sont également représentés à l'hémicycle, auront donc la lourde tâche de voter ou non ces réformes parmi lesquelles, la limitation de mandat présidentiel- le tant recherchée par l'opposition. L'on verra alors si cette dernière votera pour ou contre cette limitation de mandat.

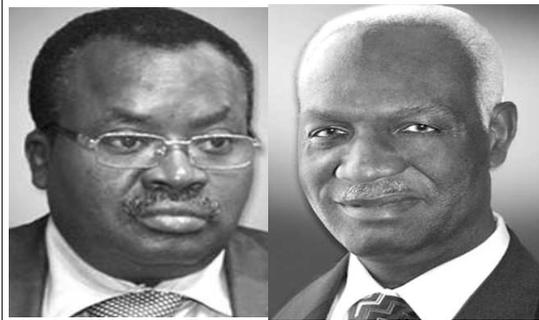
En effet, la Constitution togolaise actuelle n'a pas limité le mandat présidentiel. Et depuis, l'opposition ne cesse de réclamer cette limitation comme si c'est un impératif à la démocratie togolaise. Nombreux sont les grands pays dont la pratique démocratique dure depuis des décennies mais qui n'ont pas limité le mandat présidentiel dans leur constitution. Par exemple en Allemagne ou en Angleterre, il n'y a pas de limitation de mandat.

En France, c'est Jacques Chirac élu le 17 mai 1995, qui a procédé à la limitation du mandat présidentiel à deux quinquennats. C'est dire que la non limitation de mandat n'est pas un

problème pour l'enracinement de la démocratie dans un Etat de droit.

Si aujourd'hui le Togo décide de limiter le mandat présidentiel, tous les acteurs politiques devront accompagner le processus au lieu de vouloir le bloquer, comme l'ont fait les leaders de l'opposition lors des récentes discussions sur les réformes politiques.

En effet lors du dernier dialogue de Togo Télécom 2, l'opposition, au lieu de saisir la main tendue du gouvernement, a plutôt opté pour le marchandage en exigeant que cette limitation du mandat soit suivie d'effets immédiats afin d'empêcher le président Faure Gnassingbé de se



Le PM Ahoomey-Zunu

Le PA Dama Dramani

présenter au prochain scrutin présidentiel.

Cette position de notre opposition qui voudrait une loi d'exclusion est-elle raisonnable ? Le comble c'est que cette opposition compte sur ses militants pour aboutir à ses revendications, c'est-à-dire à la limitation du mandat présidentiel avec effet immédiat et appelle pour cela à une marche les 26, 27, 28 juin. Quel sera l'effet de cette marche inutile ? L'on attend de voir. Déjà, les nombreux mili-

tants du CST que nous avons contactés ont laissé entendre qu'ils ne sont pas prêts à participer à cette marche inutile.

En tout cas, le gouvernement, dans sa volonté manifeste de propulser le Togo dans le concert des Nations, a décidé d'envoyer, sous forme de projet de loi, le rapport du dialogue à l'Assemblée Nationale pour permette aux élus du peuple de procéder aux réformes souhaitées. Ce qui est évident, c'est que pour que la limitation du mandat

présidentiel puisse être votée, il faut forcément l'adhésion de l'opposition pour obtenir la majorité des 4/5 des députés nécessaires. Or, le parti UNIR ne disposant que 62 députés, n'a pas cette majorité pour opérer seul les réformes. Si l'opposition refuse en campant sur sa position aussi ubuesque que débile, c'est que les réformes n'auront jamais lieu.

Ainsi, la limitation de mandat tant voulue n'interviendra pas et le peuple togolais ainsi que la communauté internationale découvriront le vrai visage de notre opposition. Tout le monde entier verra que c'est l'opposition togolaise qui ne veut pas de réformes constitutionnelles et institutionnelles dans notre pays.

Visiblement, les débats sur les réformes politiques se dérouleront bientôt à l'Assemblée Nationale et les Togolais découvriront ceux qui ne veulent pas que les choses bougent au Togo.

Aliziou Dominique

Démonstration de la mobilisation les 26, 27 et 28 juin prochains :

La Majorité Silencieuse et le CST dans les rues de Lomé

" A force de tirer sur la corde, elle finit par se casser ! ", dit l'adage. Le Collectif Sauvons le Togo (CST) risque de faire cette dure expérience les 26, 27 et 28 juin prochains. Pour une énième fois, le CST donne rendez-vous à ses militants et sympathisants dans les rues de la capitale pour une triade de manifestations. Toujours à la même date et dans les rues de Lomé, la Majorité Silencieuse lance une contre-offensive, comme pour dire au CST que " Nul n'a le monopole de la rue ! ". Le bras de fer est ainsi engagé !!!



Des militants de la Majorité Silencieuse lors d'un meeting Des manifestations du CST lors d'une marche hebdomadaire

Trois jours chauds et inoubliables ! Les 26, 27 et 28 juin prochains resteront des dates mémorables dans la mémoire collective des Togolais ! Et pour cause ; c'est à ces dates que les deux forces politiques du pays ont décidé de s'affronter à distance à travers la mobilisation de leurs militants et sympathisants.

La vieille rengaine avec le CST !

Quoi de neuf avec le CST ? A cette question aussi banale, les observateurs de la scène politique togolaise répondent sèchement : " c'est le même refrain depuis toujours ! ". Cela veut dire simplement que les responsables du CST n'ont rien à prouver après avoir vainement battu le pavé plus de cinq années durant avec pour slo-

gan : " Faure Gnassingbé doit rendre le pouvoir volé à Jean-Pierre Fabre " .

Cinq ans après, le refrain n'a pas changé et les hommes aussi. Seule innovation, les "abonnés de la plage de Lomé" veulent livrer leur part de vérité à leurs militants après avoir provoqué l'échec des discussions qu'ils ont quémantées auprès du pouvoir de Lomé II en vue des réformes politiques.

On se rappelle que lorsque le Président Faure Gnassingbé avait reçu le chef de file de l'opposition, Fabre Jean-Pierre, à sa demande, celui-ci était porteur d'un message simple, l'organisation des discussions pouvoir-opposition, en vue de discuter des réformes institutionnelles et constitutionnelles. Les discussions de Togo Télécom II sont la preuve que le Président Faure avait accédé à cette demande. Mais malheureusement, l'opposition incarnée par le bloc Arc-en-ciel /ADDI-ANC, n'a pas fait mieux que de faire

capoter ce grand rendez-vous politique puisque que ce bloc a confondu ses illusions aux réalités politiques de l'heure.

Aujourd'hui que les masques tombent, l'opposition n'a d'autre choix que de faire appel à la rue pour soi-disant "exiger les réformes constitutionnelles et constitutionnelle", et masquer ainsi son cuisant échec. Mais encore, quelle rue ?

Il n'est pas superflu de faire remarquer que depuis un temps déjà, les militants et sympathisants de l'opposition trop souvent sollicités par leurs leaders, ont commencé par se lasser. En témoignent les nombreux revers enregistrés par Fabre et compagnies lors des marches hebdomadaires qui remontent à plusieurs semaines déjà. L'affluence à ce genre de manifestation avait considérablement baissé, les militants de premières s'étant réduits compte qu'ils étaient en réalité bernés par des leaders avides de satis-

faire leur égo et usant de subterfuges pour les maintenir toujours sous le joug par le mensonge, la délation et une analyse approximative des faits politiques.

La Majorité Silencieuse prête pour marquer un coup d'arrêt au CST

Après chaque marche du CST, nombreux sont ces militants qui repartent avec le regret d'avoir pris part à une manifestation qui ne leur apporte rien de concret. " Entre les refrains va-en-guerre et les mensonges, le CST n'a jamais apporté de solutions concrètes aux multiples crises sociales qui touchent la majorité des Togolais ", fulminent des adeptes des marches du CST qui ajoutent que " trop, c'est trop ! " .

Comme pour satisfaire cette frange de la population, un collectif d'associations réunies au sein du Mouvement des Jeunes pour la Popularisation de la Bonne Gouvernance (MJPG),

un mouvement proche du pouvoir, décide de prendre le taureau par les cornes en organisant une gigantesque manifestation d'explication des derniers développements politiques dans le pays. " ...Nous allons sortir en masse et nous allons faire comprendre au reste de la population que c'est nous qui sommes en train de dire la vérité ", a souligné le porte-parole de la Majorité Silencieuse, Hubert Atouyo sur les ondes d'une radio de la place.

Pour ce dernier, " l'Assemblée Nationale doit retrouver ses prérogatives pour devenir le cadre de référence des débats portant sur les réformes politiques ". Selon lui, un simple dialogue entre quelques acteurs politiques ne pouvait supplanter les institutions de la Républiques alors que le pays n'est pas en état de siège, ni en guerre.

A l'allure où vont les choses, l'on s'apprête à vivre les scénarii des années 90 où le pouvoir et l'opposition s'affrontaient à distance dans les rues à travers manifestations et contre-manifestations. Mais est-il que le cocktail molotov de l'opposition servi à l'opinion à la mi-juin 2012 à travers "les tours de Jéricho", ne saura porter cette fois ses fruits car, les Togolais sont fatigués d'écouter les mêmes salves. Ils ont bien envie d'écouter d'autres personnalités que la horde d'opposants sans ambitions politiques.

Jean Pierre

En pleine jouissance de leurs bourses et allocations : Le MEET appelle les étudiants à marcher sur la Présidence de la République

Le Campus universitaire connaîtra-t-il une année sans sautes d'humeur ? C'est la question qui mérite d'être posée à l'annonce de la marche programmée par le MEET (Mouvement pour l'Epanouissement de l'Étudiant Togolais) le 24 juin prochain sur la présidence de la République. Selon le président dudit mouvement, Komlanvi Akomabou Kondo, les principales revendications des étudiants sont " la reprogrammation des matières fondamentales, l'organisation des devoirs et la délivrance des relevés de notes ", rapporte le site d'information télégramme 228.

Le responsable du MEET soutient les principales revendications des étudiants ne sont toujours pas satisfaites, raison pour laquelle ils ont convenu de manifester leur mécontentement à travers une marche qui devra déboucher sur la présidence de la République.

" Nous appellerons nos camarades à une marche le 24

juin prochain sur la présidence de la République", a lancé M. Kondo.

Interrogés sur ces revendications, certains étudiants ont exprimé leur étonnement. " Je ne comprends pas ce qu'il veut dire par reprogrammation. Dans notre département, ceux qui n'ont pas validé les Unités d'Enseignement (UE) fonamen-



Akomabou Kondo et ses collègues du MEET

tales ont été soumis aux épreuves dans ces UE", confie un étudiant en droit qui souligne qu'il ne reste que l'affichage des notes.

Si les revendications des étudiants paraissent légitimes, l'on

se demande si le président du MEET a épuisé toutes les voies de recours avant d'envisager l'organisation d'une marche sur la présidence de la République. Il suffisait d'envoyer une lettre au Président de la République pour lui faire part de leurs préoccupations si les responsables du MEET souhaitaient réellement son implication dans la recherche de solutions à leurs revendications.

Du reste, l'on a l'impression que l'accalmie qui règne sur le campus universitaire avec le début du paiement depuis mardi dernier des bourses et alloca-

tions de secours aux étudiants comme annoncé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ne plait guère au président du MEET.

Autre chose, l'annonce du paiement des bourses et allocations de secours comme nous l'avions écrit dans notre parution passée, fait suite à la tenue d'une réunion le 5 juin 2014 avec le collège des délégués généraux de l'université de Lomé. A l'issue de cette réunion, toutes les réclamations relatives aux bourses et allocations de secours ont été prises en compte, selon le communiqué du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. L'on se demande alors pourquoi les revendications qu'on brandit aujourd'hui n'avaient pas été soulevées au cours de cette rencontre ?

Rappelons que le gouvernement, à chaque crise universitaire, a toujours cherché à privilégier le dialogue avec les responsables des mouvements estudiantins.

Pierre A.

Lumière

Pourquoi la vérité sur la Dîme dérange-t-elle tant des églises dénominationsnelles?

L'apôtre Nana Mathias persécuté par les pasteurs du business

L'apôtre Nana Mathias Yemdaogo de nationalité burkinabè est auteur de quatre ouvrages (Les cinq ministères ; faut-il payer la Dîme ; L'Évangile renversé, Comment être sauvé ; La Marque de la bête 666) qui lèvent le voile sur la vérité des Écritures bibliques et le mensonge des faux pasteurs et des faux docteurs, est persécuté.



L'apôtre Nana Mathias

Dans ses ouvrages, l'apôtre Nana Mathias dénonce l'escroquerie que les faux pasteurs organisent en rackettant les fidèles à travers la Dîme. Et pourtant les Écritures sont claires sur la Dîme. La Dîme est une pratique de la Loi de Moïse qui n'a pas cours dans la nouvelle Alliance que le Seigneur Jésus nous a apportée. L'apôtre Nana a donné des éclairages nécessaires sur la Dîme à travers les versets bibliques, invitant les fidèles des différentes dénominations à ouvrir les yeux sur cette pratique.

Cet ouvrage qui dénonce la pratique de la Dîme actuellement prive d'une manne essentielle ces dénominations appelées abusivement églises. Ces faux pasteurs, dans l'intention de nuire à Nana Mathias, lui ont tendu un guet-apens à Ouagadougou.

Ainsi, le 10 novembre 2013, un groupe d'étudiants envoyés par ces faux pasteurs, l'ont invité à discuter sur son ouvrage qu'ils se sont procurés auparavant. Ils lui ont posé la question de savoir si quelqu'un tue une personne, est-ce qu'il doit aller en enfer ? L'apôtre Nana Mathias leur a répondu : " Si tu tues un homme, l'enfer t'attend ". Et ces étudiants instrumentalisés par les faux pasteurs d'ajouter : " Comme le président Blaise Compaoré a tué le journaliste Norbert Zongo, ira-t-il aussi en enfer ? ", L'apôtre Nana a répondu par l'affirmative tout en précisant que s'il ne se repent pas. Cette réponse leur suffisait pour opérer leur sale besogne car ils enregistraient les conversations pour aller rendre compte aux autorités.

Le 15 novembre, les forces de sécurité se sont pointées dans sa maison. Est-ce le but était de " me tuer ou m'interpeler ; je n'en sais rien ", a laissé entendre l'apôtre Nana. " J'ai dû me cacher dans les toilettes afin d'échapper à cette intervention musclée des forces de sécurité ", a-t-il indiqué.

Il va sans dire que ces faux pasteurs qui exploitent la naïveté de leurs fidèles, ont préféré procéder par des méthodes de voyou pour

éliminer Nana Mathias pour ses vérités qu'ils sont incapables de contredire.

En réalité, la Dîme est une pratique de la Loi de Moïse, inscrite dans les 10 commandements et les 613 ordonnances. Or, les Écritures nous révèlent que Dieu a donné la Loi au peuple Juif et non aux païens du monde. Non seulement la Loi ne nous est pas destinée, mais aussi le Seigneur Jésus a accompli cette Loi sur la croix en nous apportant la Nouvelle Alliance (Romain 10 : 4 car Christ est la fin de la loi, pour la justification de tous ceux qui croient). Dans cette nouvelle Alliance, la Dîme qui est un produit de la Loi, n'existe pas.

En clair, les Chrétiens ne doivent pas donner la Dîme qui reste une pratique de la Loi de Moïse. Et c'est pour cette vérité que les faux pasteurs qui vivent de la Dîme, ont voulu attirer le courroux des autorités burkinabè sur l'apôtre Nana Mathias Yemdaogo en lui tendant un piège. Ce qui est évident, c'est que ceux qui se disent Chrétiens et qui donnent encore la Dîme, c'est l'enfer qui les attend.

Pour ceux qui veulent connaître la vérité sur la Nouvelle Alliance que le Seigneur Jésus nous a apportée, visitez le site www.retour-doctrine-apotres.fr. Vous serez édifiés et deviendrez de bons Chrétiens.

Rappelons que Nana Mathias est l'auteur de l'ouvrage dont je publie régulièrement les extraits dans la rubrique " Lumière ".

Alizou Dominique

Écoutez cette bonne parole chaque vendredi de 10 heures à 11 heures sur radio Carré Jeune (RCJ 103.1 FM)

Frère Koffi : 90213158

Visitez le site www.retour-doctrine-apotres.fr

Fait divers

Accusé de meurtre, Sanoussi a recouvré sa liberté faute de preuve

La Cour d'Assises de Lomé a acquitté le sieur Sémoussi sur qui pesait la lourde accusation de meurtre. Le verdict de cette cour a surpris plus d'un. Sémoussi, alors âgé de 47 ans, était accusé de meurtre sur la personne de Yao, retrouvé mort dans sa chambre au quartier Djama à Atakpamé. C'est une véritable scène d'horreur à laquelle avaient assisté des gendarmes appelés pour la circonstance.

En effet, suite à un signalement par téléphone, l'équipe d'intervention de cette unité militaire s'était rendue sur les lieux, et à la stupeur générale, avait découvert, dans une chambre probablement abandonnée par ses occupants, un corps sans vie allongé au milieu d'une soixantaine de grosses araignées. Certaines étaient enfermées dans des boîtes, tandis que d'autres se promenaient dans l'habitation.

Le défunt était certes inconnu dans le milieu et de surcroît de la famille de Sémoussi. Tout ce que l'on sait est que cet individu aurait été vu en compagnie de Sémoussi et qu'ils auraient ensemble partagé un plat. C'est au cours de ce festin qu'il se serait présenté et aurait dit être à la recherche de métayage. Il aurait ensuite disparu avant d'être retrouvé mort quelques jours après.

La défense a usé de tous ses moyens juridiques pour convaincre l'avocat général de l'absence de preuve palpable contre le sieur Sémoussi. Elle était soutenue par les jurés, et l'avocat général a fini par fléchir pour ensuite requérir à l'encontre du prévenu, la peine de deux ans avec sursis. Mais la Cour, vidant son verdict, a purement et simplement déclaré non coupable le sieur Sémoussi. Il l'a ensuite acquitté et l'a remis en liberté.

Pauvre Yao, la cour est formelle. Sémoussi n'est pas ton assassin. Ton malheur a commencé par la pauvreté pour finir par la colère des araignées. Que la terre te soit légère et que ton âme repose en paix!

B. TALOM

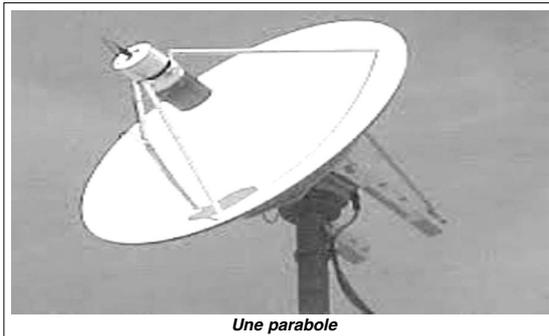
www.ebene-radio.com / La radio de la diaspora

Lisez tous les jeudis
votre Journal
Chronique
de la Semaine

Arrivée prochaine du 3ème opérateur de téléphonie mobile au Togo :

Les consommateurs bientôt soulagés des coûts élevés de la communication ?

Le gouvernement a décidé, en conseil des ministres du jeudi 12 juin dernier, d'autoriser le lancement de la procédure d'appel d'offres pour l'octroi d'une 3ème licence de communication mobile. Si cette idée se concrétise, les consommateurs auront le choix entre Togocellulaire de Moov, deux sociétés de téléphonie actuellement opérationnelle au Togo, et un troisième opérateur.



Une parabole

Selon le communiqué du conseil des ministres, cette décision est motivée par la volonté des autorités de combler le retard du secteur des télécommunications dont le taux de pénétration du mobile au Togo est estimé à 54%, contrairement à la norme dans la sous-région qui est de 75%.

Ce secteur contribue en effet à 5% aux recettes de l'Etat et de 4% au produit intérieur brut (PIB).

Il s'agit pour le gouvernement de pallier ce problème et permettre à ce pôle de devenir un "accélérateur du développement".

Cette stratégie basée sur "une nouvelle dynamique concurrentielle", selon le gouvernement, permettra au secteur "de réaliser tout son potentiel et de favoriser ainsi l'essor économique et de l'économie numérique".

Elle devrait également per-

mettre, le relèvement du niveau des investissements dans les infrastructures de la téléphonie mobile et de stimuler la croissance économique, d'accélérer la modernisation de l'Etat, notamment dans les secteurs sociaux prioritaires, tels que l'éducation et la formation, la santé et la culture.

"Dans cette optique, la stratégie de développement du secteur des télécommunications reposera essentiellement sur l'in-

roduction d'un troisième opérateur avec une licence 3G et 4G, la mise en place de dispositions réglementaires visant à assurer une saine concurrence", a souligné le ministre en charge de la Communication, Kouméalo Anaté.

C'est en effet depuis 2008 que l'attribution d'une troisième licence de téléphonie mobile au Togo était évoquée. En 2012, la licence accordée au groupe Orange a été résiliée plus tard.

Interrogée sur la question par notre confrère Republicoftogo, Mme Cina Lawson, la ministre des Télécommunications et de l'Economie numérique, a expliqué que l'objectif n'est pas d'additionner les prestataires, mais de favoriser la concurrence afin de proposer aux abonnés les meilleurs tarifs et de meilleurs services.

"La question pour les Togolais n'est pas de savoir s'il y aura un 3, e 4e ou 5e opérateur ; ce qu'ils attendent légitimement,

c'est une baisse des prix et une meilleure qualité de service", a-t-elle indiqué, soulignant qu'il va y avoir une concurrence accrue, donc une baisse des tarifs, mais jusqu'à un certain niveau car la stratégie des sociétés de téléphonie n'est pas de faire faillite. "Mais outre les prix, cela obligera chacun des acteurs du secteur à améliorer la qualité de son réseau. Un équilibre va s'établir entre une dynamique concurrentielle", précise-t-elle.

Cette société qui débutera sans clients, a-t-elle laissé entendre, devra faire des efforts pour les fidéliser en offrant à la fois des prix attractifs et un réseau de qualité.

Les prix de communication sont élevés au Togo et les associations des consommateurs n'ont cessé de réclamer leur réduction et la venue d'une nouvelle société de téléphonie mobile. Espérons que cette fois-ci sera la bonne.

Pierre A.

Fin du sommet du NEPAD au Sénégal

93 milliards de dollars par an nécessaires pour combler le déficit de l'Afrique en infrastructures

Dakar, capitale du Sénégal a abrité les 14 et 15 juin 2014, le sommet des chefs d'Etat destiné à financer des projets d'infrastructures du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Plusieurs chefs d'Etats, en l'occurrence ceux du Mali, Ibrahim Boubabar Keita, du Nigeria, Goodluck Jonathan, du Bénin, Boni Yayi, et la présidente de la Commission de l'Union africaine, (UA), Mme Nkosazana Dlamini-Zuma ont pris part aux travaux qui ont pris fin le 15 juin dernier, aux côtés de Macky Sall, président du comité d'orientation des chefs d'Etat du Nepad.

D'autres responsables, africains, d'institutions financières internationales, du secteur privé africain et international participaient à cette réunion d'une journée, précédée d'une rencontre d'experts samedi.

Il a été demandé au continent africain, au cours de cette rencontre de haut niveau, de miser d'abord sur ses propres ressources.

"Il nous faut accélérer l'intégration par l'économie et les infrastructures d'interconnexion. Nous comptons d'abord sur nos propres efforts pour mobiliser des ressources domestiques à cause du reflux de l'aide publique au développement et de la volatilité des marchés de capitaux", a déclaré le président sénégalais Macky Sall.

"L'Afrique a certes des besoins urgents et énormes mais, par ces ressources (...), elle se veut, non comme un réceptacle de l'aide, mais un pôle d'opportunités, d'investissements et de partenariat", a-t-il ajouté, exhortant ses pairs à explorer différentes sources de financement.

Les participants au nombre

desquels des experts de plusieurs pays et organisations, ont planché sur le financement de seize projets prioritaires du Nepad, parmi les 51 du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), un plan qui vise la période 2010-2040.

Ces projets, dans les domaines de l'électricité, des ports et routes, chemins de fer et hydro-

carbures, concernent par exemple l'extension du port de Dar es Salam, un gazoduc Nigeria-Algérie, la modernisation du chemin de fer Dakar-Bamako, la construction d'un corridor littoral Abidjan-Lagos, d'un corridor pour l'Afrique du nord, un pont routier et ferroviaire Brazzaville-Kinshasa.

Un document final lu à la fin du sommet appelle l'Afrique à "

mobiliser des fonds " internes et à " briser la dépendance " vis-à-vis l'extérieur. Il invite également le secteur privé à s'engager davantage dans le financement des projets.

Pour combler le déficit de l'Afrique en infrastructures, les experts estiment les dépenses à près de 93 milliards de dollars par an et pendant plus d'une décennie, selon les organisa-

Lutte contre le trafic de drogue :

Un Angolais arrêté avec 8,96 kilogrammes de cocaïne

La Cellule Aéroportuaire Anti-Trafics (CAAT), une des antennes de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB) basée à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema de Lomé, a mis la main, le 15 juin dernier, sur un passager de nationalité angolaise en possession de près de 9kg de cocaïne. En provenance du Brésil à bord d'un vol d'Ethiopian Airlines, Pedro PEDRO PATRICIO MAKIESE n'a pas échappé au contrôle des agents de ce service rompus à la tâche.



Un trafiquant tombé dans la nasse

dans du papier de couleur bleue et du scotch", précise le communiqué de l'OCRTIDB.

Pedro PEDRO PATRICIO MAKIESE, à qui est confiée cette quantité de drogue saisie, est en transit à Lomé à bord du vol Ethiopian Airlines ET 507, à destination de Mbanza-Congo (République d'Angola). Interrogé, M. Pedro reconnaît les faits. Et donc, va répondre de ses actes devant les juridictions.

"Les investigations laissent croire qu'il s'agit d'un vaste réseau ayant des ramifications en Amérique du Sud et en Afrique Centrale", précise le communiqué.

Depuis le lancement d'un vol direct entre le Brésil et le Togo, l'OCRTIDB a procédé à l'arrestation de plus d'une dizaine de trafiquants.

Pierre

BRVM/RESUME DE LA COTE

La BRVM a clôturé sa séance du mercredi 18 juin 2014 en légère hausse par rapport à la séance précédente.

L'indice BRVM 10 est passé de 239,85 à 240 points, soit une progression de 0,06%.

L'indice BRVM Composite, pour sa part, a cédé 0,05% à 233,88 points contre 234 précédente.

1. la valeur des transactions s'est établie à 196,59 millions de FCFA contre 859,01 millions de

FCFA le mardi dernier.

2. La capitalisation boursière du marché des actions se chiffre à 5678,58 milliards de FCFA. Celle du marché obligataire s'élève à 1 268,96 milliards de FCFA.

3. Le titre le plus actif en volume est Ecobank Transnational Incorporated TG avec 120 100 actions échangées.

Le titre le plus actif en valeur est SITAB CI avec 65,44 millions de FCFA de transactions.

Coupe du monde Brésil 2014 :**La Croatie se venge sur des Lions domptés et éliminés**

Frustrés face au Brésil, les Croates ont remporté leur premier match du Mondial en signant un carton face au Cameroun (0-4), éliminé après deux défaites.

Leurs premiers jours au Brésil les avaient particulièrement remontés. Les Croates ont libéré leur frustration en écrasant des Camerounais beaucoup trop tendres (0-4).

Bien lancée dans le match par l'ouverture du score d'Olic (11e), la Croatie a ensuite profité de l'expulsion d'Alexandre Song pour étriller les Camerounais sur la pelouse de Manaus, dans la nuit de mercredi à jeudi. Ivan Perisic (48e) puis Mario Mandzukic par deux fois (62e et

73e) sont venus donner à ce match des allures de correction pour les Lions Indomptables. La Croatie reste vivante dans ce Mondial, à la troisième place du groupe A. Elle jouera tout lors du dernier match face au Mexique (lundi 23 juin). Le Cameroun lui poursuit sa très mauvaise habitude : pour la cinquième fois consécutive (2010, 2002, 1998 et 1994), il est éliminé dès le premier tour.

Pendant dix minutes, le Cameroun a fait illusion. Le temps pour la Croatie de rentrer dans son match et de contenir l'envie affichée par les Lions Indomptables. Dès la 11e, Olic a converti le premier mouvement croate en reprenant un centre de Perisic. Mais si c'est un Croate



Le carton rouge brandi au milieu de terrain camerounais, Song

qui a porté le premier coup au Cameroun, Song a enterré définitivement tous les espoirs de son équipe. Sur une contre-attaque croate, il a asséné un violent coup de coude dans le dos de Mandzukic sous les yeux

de l'arbitre, qui n'a pas hésité une seule seconde à sortir le rouge (40e).

A 11 contre 10, la Croatie a étouffé le Cameroun au milieu de terrain. Ses deux hommes clés sur cette rencontre ont

ensuite fait le reste. Perisic d'abord a profité d'une très mauvaise relance d'Ilandje pour s'offrir un raid solitaire de 40m et doubler la mise. Mandzukic a ensuite aggravé la marque en reprenant victorieusement un corner de Pranjic puis en catapultant dans les filets un ballon mal repoussé par le gardien camerounais.

La Croatie s'offre le droit de rêver d'un huitième et ouvre grand la voie au Brésil. Le Cameroun a lui vécu un cauchemar jusqu'au bout. L'accrochage entre Benoît Assou-Ekotto et Benjamin Moukandjo en toute fin de match est venu symboliser un Mondial pris à l'envers par les Lions indomptables.

Source : africatosports.com

L'Espagne, 4e champion du monde en titre éliminé au 1er tour

L'Espagne, battue par le Chili mercredi à Rio pour son deuxième match du groupe B, est le quatrième champion du monde en titre sorti dès le premier tour d'une phase finale de Coupe du monde.

Les partenaires d'Iker Casillas rejoignent dans les

annales du foot le Brésil de 1966, la France de 2002 et l'Italie de 2010.

En 1966, le Brésil de Pelé, double champion du monde en 1958 et 1962, avait échoué à la troisième place de son groupe. Passée sa victoire initiale 2-0 face à la Bulgarie, la Seleçao avait pris l'eau face à la Hongrie

puis au Portugal, sur le même score de 3-1.

Trente-six ans plus tard, la France avait coulé au Mondial-2002 au Japon et en Corée du Sud. Les Bleus avaient été battus en ouverture par le Sénégal (0-1), qui disputait sa première Coupe du monde. Un nul face à l'Uruguay (0-0) et un naufrage face au Danemark (2-0) avaient scellé le sort des Français, incapables de marquer le moindre but.

Au Mondial-2010, l'Italie avait échoué à la dernière place de son groupe, dans une poule pourtant peu relevée. La "Nazionale" avait été neutralisée par le Paraguay puis la Nouvelle-Zélande, à chaque fois sur le score de 1-1, avant de quitter l'Afrique du Sud sur une



L'Espagne quitte la compétition prématurément

défaite 3-2 devant la Slovaquie.

L'Italie avait déjà connu pareille mésaventure en 1950, mais dans un format très différent de celui utilisé dans l'ère moderne. Au Brésil, seules quatre équipes survivaient au premier tour pour se disputer le titre dans un tournoi final.

La "Roja", laminée par les Pays-Bas 5-1 en ouverture du Mondial-2014 au Brésil, est la première championne du monde en titre à être éliminée avant même le troisième et dernier match de poule.

AFP

Avis de décès

Monsieur AMOUGOU MBARGA Franck de nationalité camerounaise, moniteur de sport à Lomé, est décédé au CHU



Sylvanus Olympio de Lomé Tokoin suite à une maladie. La dépouille du défunt se trouve à la morgue du CHU Sylvanus Olympio. Toute personne intéressée par le présent avis, est priée d'appeler les numéros suivants : 91 22 93 80 | 98 64 47 14.

www.ebene-radio.com / La radio de la diaspora

Examens de fin d'année :**Enfin le CEPD et le BAC II comme sur des roulettes**

Les derniers examens de fin d'année scolaire 2013-2014 au Togo s'achèvent cette semaine avec le Baccalauréat deuxième partie (BAC II) et le Certificat d'Etude du Premier Degré (CEPD). Les deux examens ont démarré simultanément le mardi 17 juin dernier sur toute l'étendue du territoire national.

59,37%, mieux que celui de l'année dernière), c'est au total 57.341 candidats dont 18.163 filles qui composent cette année.

Les élèves de la dernière classe du primaire affrontent les épreuves du CEPD qui leur donne accès au cours secondaire. Quant à leurs aînés de la terminale, ils négocient encore le

taires.

Les candidats au Baccalauréat ont démarré leur examen avec les épreuves facultatives tandis que les aspirants au CEPD, eux, se sont frottés à leur première épreuve proprement dite ; l'étude de texte.

Ces deux examens marquent l'aboutissement de neuf mois de cours, malgré quelques perturbations qu'a connues cette année académique qui s'achève. Partagés entre grèves des syndicats d'enseignants et autres mouvements sociaux, les apprenants n'ont pas eu du tout de répit.

Vivement que toutes les épreuves se déroulent bien, pour que enfants et parents d'élèves puissent chanter à l'unisson : " Vive les vacances ! " Bon courage, chers candidats !

JPB



Des élèves en salle

Après le BEPC, le BAC I précieux sésame qui leur ouvrira (avec un taux de réussite de les portes des études universi-

Le Togo dispose d'un Observatoire des Ressources Humaines en Santé

L'Observatoire des Ressources Humaines en Santé (OBRHS) a été officiellement lancé mardi à Lomé par le premier ministre, Arthème Kwesi Sélagodji Ahoomey-Zunu.



La table d'honneur; au milieu on reconnaît le PM Ahoomey-Zunu

Recommandation du 62ème comité régional de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 2012 à l'endroit de tous les pays de la région africaine, pour augmenter les effectifs sanitaires en vue d'une meilleure prestation des services de soins de santé pour la période 2012-2025, le RHS devra permettre selon le premier ministre de mutualiser les initiatives pour venir à bout efficacement aux problèmes du système de santé.

" C'est une plateforme de production d'informations, d'échanges, de partage de bonnes pratiques, et de recherche sur les ressources humaines en

santé entre les parties prenantes pour mettre à disposition des décideurs des éléments factuels de prise de décisions pertinentes, en vue de doter le système national de santé du personnel qualité nécessaire pour les prestations de soins et services de qualité ", a-t-il déclaré.

Concrètement, il s'agit d'un outil d'aide à la décision du ministère de la santé, un instru-

ment qui permet de produire, partager et promouvoir l'utilisation de l'information pertinente sur les personnels de santé pour soutenir le développement et la mise œuvre des politiques, stratégies et des plans en matière de ressources humaines de la santé.

Désormais, plus d'initiatives sporadiques quand bien même " salutaires " pour faire face aux

problèmes de santé au Togo et l'atteinte des OMD 4, 5 et 6.

Le docteur Lucile Imboua, représentante résidente de l'OMS au Togo a ajouté que ce réseau " mutualisé de l'ensemble des parties prenantes concernés par la santé au Togo est une plateforme de concertation, d'échanges et d'analyse et de plaidoyer sur les questions

majeures de Ressources Humaines en Santé.

Financé par l'Agence Française de Développement (AFD) à hauteur de 8 millions d'euros, soit 5,25 milliards de francs CFA, le projet de mis en place de cet observatoire a démarré depuis 2010.

Source : Afreepress

La Fondation EAA passe à l'offensive

La Fondation Eau et Assainissement pour l'Afrique en abrégé " Fondation EAA " a été créée par les Etats membres de l'Agence Intergouvernementale Panafricaine Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA) en décembre 2012. Elle est une entité de bienfaisance à but non lucratif qui a pour but de recueillir et de gérer les ressources financières obtenues à travers les subventions et les dons des bailleurs de fonds. Elle soutient EAA dans l'atteinte de ses missions, à savoir la promotion de l'accès durable et équitable au service d'eau potable et d'assainissement pour les populations démunies en partenariat avec les gouvernements des pays membres, le secteur privé et la société civile. Opérationnelle depuis janvier dernier, la Fondation va à la recherche des ressources pour le secteur.

Coordonnatrice Réseau des Parlementaires Burkinabé pour l'Eau Potable, l'Hygiène et l'Assainissement (REPHA).

Les missions fondamentales dévolues à la Fondation EAA sont la mobilisation des ressources financières, la fourniture de services d'eau et d'assainissement aux populations non servies, le plaidoyer pour l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations démunies et la valorisation des connaissances. A ce titre, elle a lancé deux grandes initiatives de mobilisation de ressources à savoir la Coalition des Premières Dames d'Afrique pour l'Assainissement et FootEau.



La Fondation EAA est gouvernée par trois organes qui sont l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration, et la Direction Exécutive. L'Assemblée Générale est l'instance suprême de décision de la Fondation EAA. Elle est composée des Etats membres de EAA représentés par les Ministres ayant en charge l'Eau et l'Assainissement. Elle se tient tous les ans sous la direction de son Président. Elle fixe les grandes orientations de la Fondation EAA et statue sur tout sujet intéressant la mission et les objectifs fondamentaux de la Fondation EAA.

La Direction Exécutive est l'organe d'exécution des missions de la Fondation sous la responsabilité, la supervision et le contrôle du Conseil d'Administration. La Direction Exécutive est dirigée par un Directeur Exécutif nommé par le Conseil d'Administration après un processus de recrutement. L'actuel Directeur Exécutif est M. Yéréfelo MALLE.

Pour ce qui est du Conseil d'Administration les membres sont nommés pour un mandat de trois ans renouvelables une fois. Le mandat des Administrateurs n'est pas rémunéré et est assuré de façon volontaire. Le Conseil d'Administration, aux termes de l'article 17 des statuts de la Fondation EAA, est l'organe chargé de traduire les orientations stratégiques, pour la réalisation de l'objectif social la Fondation EAA. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de EAA et faire ou autoriser tous les actes ou opérations relatives à son objet. Le Conseil d'Administration actuel de la Fondation EAA est composé du président Idrissa DOUCOURE, Secrétaire Exécutif de EAA et des membres, l'Economiste Amos TINCANI, l'Ingénieur du Génie rural El hadji Ibrahim THIAM, Mamadou Lamine KOUATE, consultant en Eau, du député Maire de Dori, Arba DIALLO et de la députée Rosalie BASSOLET, Coordinatrice du

La CPDA est une initiative conjointe de EAA à travers la Fondation EAA et le Conseil Consultatif pour l'Eau et l'Assainissement auprès du Secrétaire Général des Nations-Unies (UNSGAB). Comme son nom l'indique, elle regroupe les Premières Dames d'Afrique autour de la question épineuse de l'accès à l'assainissement, une préoccupation majeure des hautes autorités des pays africains. La coalition va donc permettre d'attirer l'attention de la communauté nationale, régionale et internationale sur le besoin urgent de faire face à la crise affectant le secteur de l'assainissement en Afrique et son impact négatif sur les pauvres, plus spécifiquement sur les femmes et les enfants. Ce sera aussi l'occasion de rendre plus visible le secteur, ouvrant ainsi la voie pour des investissements dans les infrastructures d'assainissement. Le premier sommet de cette coalition se tiendra à Ouagadougou en Juin 2014 sous la présidence de la Première Dame du Faso, Madame Chantal COMPAORE.

Quant à l'initiative Foot'Eau, elle est fondée sur un partenariat entre la Fondation EAA et la Fédération Burkinabé de Football. Elle vise à mobiliser les acteurs du football national autour de l'eau et l'assainissement. Le partenariat est né le 1er avril 2014 à la faveur de la signature d'une convention qui prévoit une synergie d'action pour un vibrant plaidoyer à tous les rendez-vous footballistiques au Burkina Faso, tel que le championnat national, la coupe du Faso, les matchs des Etalons etc., pour la mobilisation des ressources. Cette initiative envisage s'étendre au reste du continent à travers la Confédération Africaine de Football et ses fédérations membres.

Une "super banane" OGM au secours de l'Afrique

Elles tuent des centaines de milliers d'enfants dans le monde chaque année. Les carences en vitamine A, fléau en Afrique, seront-elles bientôt éradiquées grâce à une "super banane" OGM, testée cliniquement aux Etats-Unis ? À l'issue de ces essais, elle pourrait être commercialisée en Ouganda.



Des bananes OGM au secours de l'Afrique

Mise au point par la Queensland University of Technology (QUT), avec le soutien de la Fondation Bill et Melinda Gates, cette banane OGM présente une concentration en bêta et alpha-carotènes - convertis en vitamine A - supérieure aux bananes africaines. Le fruit, très consommé sur le continent, en comporte peu à l'état naturel. Les essais sur l'homme ont été autorisés. Ils devraient commencer prochainement, pour une durée de six semaines, afin de mesurer les taux de vitamine A chez les patients volontaires.

Près de 700 000 enfants tués chaque année

Ce projet est né voilà neuf ans pour lutter contre les problèmes de santé engendrés par ces carences en vitamine A. "Les carences en vitamine A tuent entre 650 000 et 700 000 enfants par an dans le monde (...) et au moins 300 000 autres perdent la vue", précise le responsable du projet, le professeur James Dale.

Cette vitamine participe à la

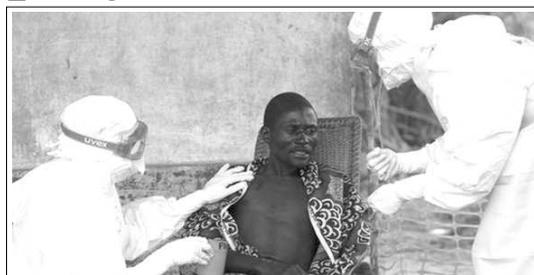
synthèse des pigments de l'œil. Son déficit engendre la cécité. Elle rend également l'organisme des enfants plus vulnérable aux infections.

Si les essais sont concluants, la culture de la banane OGM pourrait démarrer en 2020 en Ouganda. Ce n'est pas la première fois qu'une tentative d'aliments "dopés" à la vitamine A voit le jour. En 1999, le "riz doré" avait été développé avec les mêmes objectifs.

Carole AGHEY/AFP

SANTÉ : L'épidémie d'Ebola a fait 337 morts depuis janvier, selon l'OMS

Le bilan des victimes du virus Ebola s'alourdit encore. Depuis le début du mois de janvier, l'épidémie de fièvre hémorragique a tué 337 personnes dans trois pays africains (Guinée, Sierra Leone, Liberia), a indiqué hier 18 juin l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



Des médecins au chevet d'un homme contaminé par le virus d'Ebola

Ce chiffre montre une hausse de plus de 60 % en quinze jours par rapport au dernier bilan datant du 4 juin, et qui faisait état de 208 morts. Selon l'OMS, l'épidémie de fièvre hémorragique est l'une des plus meurtrières et la maladie se propage : 528 personnes ont été touchées depuis le début de l'épidémie, estime l'agence.

Fin avril, le président guinéen, Alpha Condé, estimait que la situation était " bien maîtrisée ", alors que le nombre de malades semblait décliner. Mais

de nouveaux cas ont depuis été signalés en Guinée et en Sierra Leone. En Sierra Leone, l'épidémie a tué au moins 6 personnes. Au Liberia, une dizaine de morts ont été enregistrés.

Le virus Ebola, découvert en 1976 dans l'actuelle République démocratique du Congo (ex-Zaïre), peut être transmis à l'homme par des animaux sauvages, et d'homme à homme par

des contacts directs. Cette fièvre, souvent mortelle, se traduit par des hémorragies, des vomissements et des diarrhées. Les chances de survie augmentent pour les malades s'ils sont hydratés. L'OMS n'a pas édicté de restrictions de voyage vers la Guinée, la Sierra Leone et le Liberia.

Carole AGHEY/Le Monde

Echos de la Coupe du Monde Brésil 2014 :**La malédiction des champions en titre**

Depuis le double sacre brésilien (1958-1962), aucune nation n'a réussi à conserver son titre. La déroute de l'Espagne face aux Pays-Bas ne laisse pas présager un changement cette année.

Dans l'histoire de la Coupe du monde, seulement deux équipes ont réussi à faire le doublé, l'Italie (1934, 1938) et le Brésil. Certaines nations ne sont pas passées loin de réaliser cet exploit. L'Argentine, en 1990, seulement défaite de justesse (1-0) en finale par l'Allemagne, après son titre de 1986, ou encore le Brésil de 1998, sacré 4 ans plus tôt, humilié en finale du Mondial français (3-0), par l'équipe de France.

Justement depuis 1998, les champions en titre réalisent des Coupes du monde souvent ratées et proches du ridicule.

La France en 2002 :

Vainqueur du Mondial 4 ans auparavant et Champions d'Europe en titre, les Bleus sont arrivés au Japon et en Corée du Sud avec l'étiquette de grandissimes favoris à la victoire finale. Mais rien ne se passe comme prévu, la blessure de Robert Pires, l'absence de Zinédine Zidane lors des deux premiers matches, handicapent les Tricolores mais la suite est encore plus décevante.

Trois matches de poules et puis ils s'en vont, voilà le bilan des Bleus en 2002. La première défaite face au Sénégal (1-0) émet des doutes sur le niveau de la France. Le match nul contre l'Uruguay (0-0) continue dans ce sens et enfin la défaite (2-0) face au Danemark vient sceller le fiasco.

La France est incapable de marquer le moindre but alors qu'elle est venue avec les meilleurs buteurs du Championnat de France, d'Angleterre et d'Italie, (dans l'ordre, Djibril Cissé, Thierry Henry et David Trezeguet.)

Le Brésil en 2006 :

Le parcours de la Seleçao fut moins catastrophique que celui des Bleus quatre ans plus tôt mais restera également insipide. Après une phase de poule bien assurée, 3 victoires en 3 matches, les Brésiliens éliminent le Ghana en huitième de finale. La suite sera un peu plus compliquée.

La France se dresse face à eux en quarts de finale, la presse brésilienne annonce déjà que Ronaldo et consorts vont mettre Zidane à la retraite.

Mais rien de tout cela ne se passe. Le match est une démonstration du numéro 10 français, étincelant tout au long de la rencontre. Les stars Kaka, Ronaldinho ou encore Roberto Carlos ne peuvent rien faire et s'inclinent sans gloire (1-0) face au futur finaliste de la compétition.

L'Italie en 2010 :

Le parcours de la Squadra Azzura fait étrangement penser à celui de la France en 2002. Placés dans un groupe

largement à leur portée (Paraguay, Slovaquie et Nouvelle-Zélande), les Italiens auront sombré match après match. Un premier match nul (1-1) face au Paraguay puis un second (1-1) face aux modestes Néo-Zélandais.

Pour leur dernier match de poule, les coéquipiers de Pirlò ont leur destin entre leurs mains, une simple victoire face à la Slovaquie, novice en Coupe du monde, leur suffit pour aller en huitièmes de finale. Mais ce Mondial est décidé-

ment un échec pour les Italiens, une cinglante défaite (3-2) ponctue une compétition ratée en tous points. Les champions en titre retournent donc directement à la maison après, seulement la phase de poule.

L'Espagne en 2014 :

Une première défaite (5-1) pour les Espagnols, synonyme d'humiliation, face aux Pays-Bas lance de la pire des manières la compétition de la Roja. La suite, c'est à eux de l'écrire,

et ça a commencé dès le soir d'hier face au Chili...

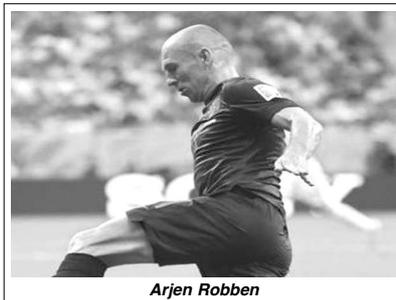
Malheureusement, le champion en titre, l'Espagne s'est à nouveau incliné (0-2) face au Chili, ce qui du coup renvoie la Roja à la maison avant même le troisième match de poule. Difficile pour Iker Casillas et les siens alors que le l'équipe est composée des trois meilleurs clubs au monde pour l'année 2014 : Real Madrid, Atletico et l Barcelone FC.

PAYS-BAS : Robben, footballeur le plus rapide du monde

Face à l'Espagne, Arjen Robben a fait un sprint balle au pied chronométré à 37 km/h. Un record qui en fait le footballeur le plus rapide du monde !

Arjen Robben est le footballeur le plus rapide de la planète, balle au pied. C'est en tout cas ce que révèle le chronométrage de l'une de ses accélérations, dévoilé par la Fifa après le match Pays-Bas-Espagne.

Lors de la deuxième mi-temps de cette rencontre conclue par l'écrasante victoire des Oranje sur les champions du monde en titre, le Néerlandais



Arjen Robben

du Bayern Munich a réalisé une performance époustouflante, marquant deux buts superbes.

Mais il a aussi fait une accélération qui a laissé sur place Sergio Ramos, le défenseur

espagnol. Le sprint qu'il a réalisé pour inscrire son deuxième but et sceller définitivement le sort de la rencontre a été chronométré à 37 km/heure ! Jamais un footballeur n'était allé si vite

depuis que la technologie permet de calculer la vitesse des joueurs sur le terrain. En guise de comparaison, Usain Bolt a couru le 100m le plus rapide de l'histoire à une vitesse moyenne

de 37,58 km/heure... Evidemment, la pointe de vitesse de Robben a été calculée sur une distance bien plus courte que pour le Jamaïcain (Usain Bolt est d'ailleurs capable de pointes à plus de 44 km/h), mais le chrono du Néerlandais laisse tout de même rêveur.

Depuis octobre dernier, c'est l'Anglais Theo Walcott d' Arsenal qui détenait le record de la pointe de vitesse la plus rapide balle au pied, avec 35,7 km/h, juste devant l'Equatorien de Manchester United, Antonio Valencia, présent au Mondial, qui avait été enregistré à une vitesse de 35,1 km/h.

MONDIAL 2014 : La température va grimper au Brésil

Plus de 17 matches ont déjà eu lieu dans cette Coupe du monde 2014. Le premier quart est donc passé et on ne s'est pas ennuyé. A l'abord de cinq jours qui s'annoncent un peu plus chauds encore, on vous offre un petit bilan groupe par groupe de la première semaine.

GROUPE E : Suisse, France, Honduras, Equateur

La France remet le couvert vendredi soir. Après une entrée idéale dans la Coupe du monde conclue par un 3-0 incontestable infligé à de faibles Honduriens, les Bleus vont se frotter à l'adversaire le plus coriace de leur poule : la Suisse. Elle-même victorieuse lors de son premier match face à l'Equateur (un succès acquis dans le temps additionnel), la tête de série du groupe E attend les Bleus de pied ferme.

Chacune des deux équipes européennes étant délestée de la pression de réussir son entrée dans la compétition, on échappera peut-être à la sempiternelle purge des duels franco-helvétiques. Le nul mettrait les deux équipes dans de bonnes dispositions, surtout si l'Equateur et le Honduras ne se départagent pas dans le même temps.

En cas de victoire des Bleus et d'un match nul dans l'autre match, les Bleus valideraient

officiellement leur billet pour les huitièmes de finale. Donc un conseil : gardez les yeux rivés sur Salvador de Bahia vendredi soir.

Chances de passer : Suisse (75%), France (85%), Honduras (10%), Equateur (30%)

GROUPE F : Argentine, Iran, Nigéria, Bosnie-Herzégovine

Si vous voulez voir des buts lors de la deuxième semaine, alors Argentine-Iran est peut-être le match qu'il vous faut. En théorie, l'armada offensive de l'Albiceleste devrait ne faire qu'une bouchée de la formation iranienne. Plus séduisante dans son 4-3-3 de la deuxième mi-temps du match contre la Bosnie, l'Argentine aura les atouts nécessaires pour pulvériser des Iraniens courageux face au Nigéria (0-0) mais qui devraient apparaître bien limités face aux stars sud-américaines.

Le duel entre le Nigéria et la Bosnie est celui qu'on attendait pour la deuxième place. Très timides face à l'Iran, les Super Eagles devront montrer un autre visage s'ils veulent revoir les huitièmes. Mais vu la bonne tenue des Bosniens lors de leur match perdu contre l'Argentine, rien n'est gagné d'avance. En tout cas, le duel vaudra le coup d'œil.

Chances de passer : Argentine (95%), Iran (15%),

Nigéria (30%), Bosnie-Herzégovine (60%)

GROUPE G : Allemagne, Ghana, Etats-Unis, Portugal

Chaleur sur le groupe G cette semaine ! Les deux duels seront irrespirables entre le Ghana et l'Allemagne et entre le Portugal et les Etats-Unis.

Les Allemands, impériaux devant la Seleçao (4-0) auront à faire à un Ghana qui a péché en prenant la formation américaine de haut. Résultat des courses, les Africains devront attaquer face aux Allemands pour ne pas sombrer. Quand on sait que la Nationalmannschaft est plus redoutable encore lorsque son adversaire ne ferme pas le jeu... Spectacle garanti à Fortaleza ! De son côté, le Portugal aura la lourde tâche d'effacer son clinquant revers d'ouverture (4-0).

Avec un Cristiano Ronaldo revanchard, les Lusitaniens sont condamnés à la victoire mais leur adversaire a surpris les observateurs. Donnés perdants de la poule, les Américains ont affiché un visage séduisant et battu le Ghana. Ils seront un sérieux obstacle pour la Seleçao. Match à ne pas rater, donc.

Chances de passer : Allemagne (90%), Ghana (20%), Etats-Unis (50%), Portugal (40%)

GROUPE H : Belgique, Russie, Corée du Sud, Algérie

On n'a pas vraiment vu la Belgique qu'on espérait hier soir du côté de Belo Horizonte. Incapables de trouver l'ouverture dans la forteresse algérienne, les hommes de Marc Wilmots s'en sont remis à leurs remplaçants pour renverser la vapeur. Contre une Russie peu flamboyante dans son match inaugural, les Belges joueront la qualification pour les huitièmes un peu plus libérés.

L'occasion sera donc belle de voir enfin les vrais Diables Rouges évoluer sur un pré brésilien. Solide défensivement mais inefficace en attaque, l'Algérie a grillé un joker. Contre la Corée du Sud, les hommes de Wahid Halilhodjiz devront lâcher les chevaux offensivement s'ils veulent pouvoir rêver au second tour.

Attention toutefois, les Coréens ont pris un point salutaire contre la Russie et ne seront pas un adversaire à prendre à la légère. Vous l'aurez compris, ça va énormément bouger dans le groupe H avant les derniers matches.

Chances de passer : Belgique (90%), Russie (50%), Corée du Sud (40%), Algérie (20%)

Textes rassemblés par JPB